



Pour prévenir le risque routier, **Effcience Santé au Travail** vous propose

- Un **kit de prévention du risque** (outils, documents d'évaluation ou de sensibilisation...)
- Un **accompagnement dans l'évaluation** et la **mise en place d'un plan d'action**
- Des **modules de sensibilisation en e-learning** destinés aux employeurs et aux salariés



*Contactez votre médecin du travail pour être
conseillé.e et/ou accompagné.e dans la
prévention de ce risque*



Retrouvez toutes nos fiches pratiques
sur notre site internet

effcience-santeautravail.org

Tél : 0 805 034 500

Mail : contact@effcience-santeautravail.org

Siège social : 33 rue de Naples – 75008 Paris

Version Mai 2025

effcience
Prévention & santé au travail

PRÉVENTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS

Vélo : Les panneaux de signalisation

Quels sont les panneaux de signalisation à
connaître pour rouler en toute sécurité ?





Accès interdit aux cycles



Bande ou piste cyclable
conseillée et réservée aux
cycles



Début



Fin

Bande ou piste cyclable
obligatoire pour les cycles



Début



Fin

Voie réservée aux véhicules de
transport en commun et
autorisée aux cycles



Signalisation d'une voie verte
Réservée aux piétons, aux
cavaliers et aux véhicules non
motorisés



Début



Fin

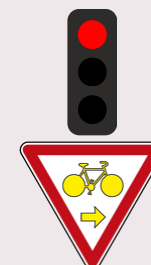
Double-sens cyclable :
Voie à double sens pour les
cycles et à sens unique pour
les autres véhicules



Autorisation de dépasser le feu
rouge, en cédant le passage aux
piétons et aux véhicules qui
bénéficient du feu vert



Tout droit



En tournant
à droite

Zone de rencontre :
Priorité aux piétons, double sens
cyclable, limité à 20 km/h

